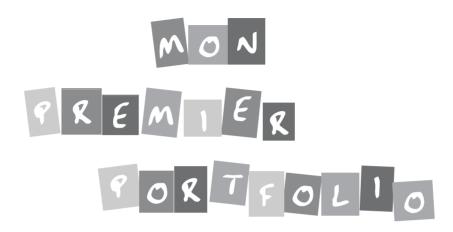
PORTFOLIO EUROPÉEN DES LANGUES



Livret d'utilisation

Francis Debyser - Christine Tagliante

Portfolio destiné aux apprenants du niveau primaire









Présentation du Portfolio enfants

Qu'est-ce qu'un portfolio?

* Le portfolio a une fonction d'information

Un portfolio est un document personnalisé, propriété de l'apprenant, qui témoigne de son itinéraire d'apprentissage, de ses efforts, de ses acquisitions, de ses diplômes mais aussi de ses expériences personnelles et de ses réalisations.

* Le portfolio a une fonction pédagogique

La tenue à jour d'un portfolio aide l'apprenant à participer de façon consciente et active à son apprentissage et à valoriser tout ce qui contribue à l'enrichir et à le diversifier. Cette démarche l'aide à gérer lui-même le processus d'acquisition ou de formation dans lequel il est engagé et à l'orienter au mieux de ses motivations et de ses besoins. Elle s'inscrit dans une stratégie d'apprentissage visant à développer l'autonomie de l'apprenant.

Qu'est-ce qu'un portfolio des langues?

À l'initiative du Conseil de l'Europe, différents projets de portfolios de compétences en langues étrangères ont été réalisés et expérimentés en Europe pendant les années 1998-1999 et 1999-2000.

Ces portfolios documentent les compétences en langues étrangères (enseignements suivis, certifications), les expériences interculturelles (contacts, séjours, voyages), et les expériences personnelles de leurs détenteurs.

La plupart de ces portfolios sont destinés à des apprenants adolescents et adultes. Dans ce cas, surtout lorsqu'il s'agit d'adultes, ceux-ci peuvent concevoir leur portfolio dans la



perspective d'une utilisation professionnelle, par exemple en vue de la recherche d'un emploi ou du choix de formations complémentaires.

«Mon premier portfolio des langues» s'adresse à des enfants et a comme objectif principal de les initier à cette démarche tout en tenant compte de la spécificité de leur classe d'âge.

En plus de ses fonctions pédagogiques et d'information, ce portfolio a une fonction éducative: il est destiné à valoriser le plurilinguisme, à en favoriser le développement chez tous les apprenants dès le début de leur scolarité, et il sert à le faire savoir.

* Le public cible

«Mon premier portfolio des langues» s'adresse à des enfants engagés dans l'apprentissage des langues étrangères.

Plus précisément cet outil a été conçu pour des enfants de la fin de la scolarité primaire, c'est-à-dire pour des enfants de 8 à 11 ans.

Avant 8 ans, la constitution, la tenue à jour et la conservation d'un portfolio même simplifié sont difficilement compatibles avec le jeune âge des élèves, au-delà de onze-douze ans, il semble préférable d'utiliser d'autres outils adaptés à la maturité des pré-adolescents du collège (même si certains enseignants du secondaire premier degré nous ont fait part de leur intérêt pour le portfolio que nous proposons pour le primaire).

La diversité des programmes de langues conçus pour l'enseignement primaire en France et en Europe est extrême puisque ceux-ci vont d'enseignements bilingues proprement dits à des programmes de simple sensibilisation. La maquette du portfolio proposée vise à prendre en compte cette diversité.

Spécificité du portfolio destiné aux enfants

L'objectif de *Mon premier portfolio des langues* est de familiariser les apprenants les plus jeunes à la démarche éducative proposée par les portfolios de compétences. Ce portfolio peut être, en effet, un réel instrument de motivation à l'apprentissage des langues étran-

gères et à la découverte des autres cultures. Il peut aussi aider les apprenants à prendre conscience de leurs potentialités et à formuler leurs projets.

Il a donc été nécessaire de concevoir un outil spécifique, adapté au développement cognitif et affectif des enfants, aussi bien dans sa présentation matérielle que dans le langage utilisé.

* Mon premier portfolio des langues présente les caractéristiques suivantes :

1) Il intègre l'interculturel et concilie le compte rendu d'apprentissage d'une langue étrangère particulière et la sensibilisation générale aux langues et aux cultures étrangères (DOS-SIER des pages 2 et 3, intitulé «Mes contacts avec d'autres langues et d'autres cultures»).

Dans la très grande majorité des cas, les enfants ne sont en contact en milieu scolaire qu'avec une seule première langue. Cependant les rubriques des pages 2 et 3 permettent de faire apparaître la variété, voire la richesse, des compétences linguistiques et culturelles extra-scolaires telles que les langues d'origine et les langues régionales ; le plateau central de la **BIOGRAPHIE** permet également de faire apparaître ces compétences, au même titre que pour les langues apprises à l'école.

- 2) le portfolio est conforme à l'esprit des récents travaux du Conseil de l'Europe dont il respecte les recommandations :
- les échelles de niveaux ont été établies en proposant des tâches communicatives concrètes de difficulté croissante. Ces tâches requièrent les capacités décrites aux niveaux A1 et A2 de la «Grille pour l'auto-évaluation» du *Portfolio européen des langues*. (Etude de faisabilité, Strasbourg, 1996), elle-même échelonnée à partir du Cadre de référence¹. La grille complète se trouve en annexe. Certaines de ces tâches peuvent appartenir au début du niveau B1, les enfants pouvant les réaliser à l'aide des outils linguistiques dont ils disposent.
- Nous avons été obligés de récrire les descripteurs de la «Grille pour l'auto-évaluation», de façon à les rendre compréhensibles par des enfants.

^{1.} Cadre européen commun de référence, les éditions Didier 2001.

C'est après plusieurs essais infructueux, que nous avons décidé de traduire les descriptifs en tâches communicatives correspondant aux niveaux langagiers.

Un exemple de cette démarche pour la capacité «production orale», Niveau A1:

①. Référentiel d'origine du «Cadre européen commun de référence», niveau A1 : PARLER

«Je peux communiquer de façon simple à condition que l'interlocuteur soit prêt à répéter ou à reformuler plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou qui correspondent à des besoins immédiats. Je peux répondre à ces mêmes questions.

Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.»

②. Adaptation CIEP, avant-dernière version, niveau A1: PARLER Je peux parler un peu avec quelqu'un qui me parle lentement et qui répète quand je ne comprends pas. Je peux demander de répéter, demander «comment ça se dit», poser des questions et répondre à des questions. Je peux demander quelque chose, remercier.

Je peux dire qui je suis, saluer, dire comment je m'appelle, ce que je fais. Je peux utiliser des phrases simples pour parler des gens que je connais, de mes amis, de ma famille, de l'endroit où j'habite, de mes jeux.

Dans cette version, «l'interlocuteur» est devenu «quelqu'un» ; nous avons ajouté «Je peux demander de répéter», qu'il nous a semblé essentiel d'introduire au tout début de l'apprentissage. Nous avons supprimé «simples» dans des «questions et des réponses simples», car il est difficile pour un enfant de savoir si une question ou une réponse est «simple» ou complexe...

①. Version proposée pour le portfolio : QUAND JE PARLE, je peux... Répondre à des questions, dire qui je suis, dire que je ne comprends pas, demander de répéter. **Poser des questions, demander** comment on dit, **parler** de l'endroit où j'habite, des gens que je connais.

Demander quelque chose ou demander de faire quelque chose, remercier.

Les descripteurs du référentiel d'origine ont été formulés en tâches communicatives. Le même travail a été réalisé pour chacun des trois niveaux des quatre capacités (production et réceptions orales et écrites).

- Trois types d'informations sont présentes : une partie «PASSEPORT», une partie «BIO-GRAPHIE LANGAGIERE ET AUTO-EVALUATION» et une partie «DOSSIER». On trouvera ciaprès les consignes relatives à la constitution de ce «DOSSIER»;
- 3) la partie «PASSEPORT» est réduite au minimum, limitée à la mention de la ou des langues étudiées à l'école et au volume de l'enseignement suivi (en durée et en nombre d'heures);
- 4) la présentation est aussi plaisante et ludique que possible: le plateau d'auto-évaluation rappelle un plateau de jeu connu. L'apprenant y fait avancer, grâce à des gommettes de couleur, le marquage de ses acquisitions et de ses progrès;
- **5) les descripteurs de compétences** ont été rédigés non pas en termes de connaissances linguistiques (par exemple grammaticales ou lexicales), mais en termes de capacités communicatives ou de tâches langagières concrètes.
 - * Le support matériel de ce portfolio est un produit léger, robuste et agréable :
- **léger**, afin que sa manipulation soit facile et que ce matériel n'alourdisse pas davantage le cartable de l'écolier;

- agréable, et même ludique, d'où la présentation sous forme d'un plateau de jeu et l'utilisation de gommettes de couleur;
- **robuste**, ce qui explique le support cartonné : tous les professeurs connaissent la difficulté qu'ont les élèves (même au collège) à conserver en bon état les classeurs ou les cahiers de textes utilisés tout au long d'une année. Le choix a donc été fait d'un support de pages dures;

Le rôle du professeur

Comme les autres portfolios, le portfolio «enfants» appartient à l'apprenant. Toutefois, les enfants utilisateurs ayant entre 8 et 11 ans, il ne pourra être progressivement rempli, tenu à jour et conservé en bon état qu'avec l'aide du professeur. Nous suggérons qu'au moins une séance par trimestre soit consacrée à sa mise à jour. La tenue du portfolio s'inscrira ainsi naturellement dans la démarche pédagogique souhaitée qui est d'associer l'apprenant à la gestion consciente de son apprentissage.

Il est souhaitable que les portfolios soient conservés dans la classe pendant l'année, même si l'enfant est invité à le montrer à ses parents et à leur en expliquer l'usage.

Le professeur rend son portfolio à chaque élève à la fin de l'année.

Le rôle du professeur est également d'aider chaque élève à s'auto-évaluer correctement. Rappelons enfin que le portfolio ne doit en aucun cas se transformer en un instrument de contrôle, de notation ou de sélection, et que le caractère privé de toutes les indications ou documents personnels que l'élève aura pu y faire figurer (tant dans la partie consacrée aux expériences interculturelles que dans son dossier), doit être rigoureusement respecté.

La seule dérogation à ce principe sera la possibilité d'utiliser la partie «PASSEPORT» et le plateau de la «BIOGRAPHIE» illustrant les compétences langagières acquises, pour une orientation de l'élève dans sa scolarité ultérieure vers des classes ou des groupes de



niveau correspondant mieux à ses acquis. Le portfolio peut notamment aider à cette orientation lors d'un changement d'établissement et plus particulièrement lors du passage du primaire dans le secondaire.

Le rôle des parents

Les parents peuvent jouer un rôle actif pour aider les enfants à remplir les pages du DOSSIER. Le professeur encouragera les enfants à interroger leurs familles sur les thèmes mentionnés.

Dans la mesure du possible, une séance d'information des parents sur la démarche pédagogique nouvelle qu'induit l'utilisation du portfolio est souhaitable en début d'année scolaire.

À noter que le portfolio peut jouer un rôle positif de lien entre l'institution scolaire et les familles d'origine multiculturelles.

Une «Lettre aux parents» est intégrée en annexe à ce livret. Elle doit être signée soit par l'institution soit par l'enseignant, puis photocopiée et distribuée aux parents d'élèves. Son objectif est de sensibiliser les parents à la démarche du Portfolio et de leur expliquer l'intérêt et les avantages d'une telle démarche.

DESCRIPTION ET PROPOSITIONS D'UTILISATION DU PORTFOLIO ENFANTS

Description

Le portfolio se présente sous forme d'un document cartonné de 42 cm de côté, dépliable. Il se compose de :

- une page de couverture;
- un DOSSIER : deux pages consacrées aux expériences et connaissances interculturelles;
- un PASSEPORT;
- une BIOGRAPHIE LANGAGIÈRE : plateau central destiné à l'auto-évaluation.
- * La page de couverture

L'élève se contente d'inscrire son nom et son prénom, de coller sa photo et d'apposer sa signature.

Le DOSSIER (par exemple un classeur de type courant), constituera un élément à part.

Il sera divisé en cinq sections et illustrera, par des documents personnels, les expériences et les connaissances interculturelles et linguistiques. Les quatre premières sections du DOSSIER correspondent chacune à l'une des rubriques suivantes :

- **Ma famille et mes amis** : elle concerne l'environnement familial et son ouverture sur d'autres cultures (parents, amis, voisins).
- **Je parle, je comprends, je connais** : elle permet d'illustrer non seulement les compétences linguistiques extra-scolaires de l'enfant mais aussi les connaissances diverses qui témoignent de sa curiosité pour d'autres pays.

- **Mes goûts** : cette rubrique complète la précédente. Elle illustre non seulement les connaissances, mais aussi les goûts et les motivations de l'enfant.
- **Mes voyages et mes échanges** : cette rubrique porte à la fois sur les expériences réelles de voyages et d'échanges faits dans le cadre familial ou scolaire et sur les échanges à distance (de la simple correspondance scolaire au courrier électronique).

La cinquième section correspond aux compétences linguistiques (travaux, lettres, poésies, fiches d'auto-évaluation, etc.)

Chacune des quatre premières rubriques propose un certain nombre d'items, en moyenne 6 par rubrique, formulés sous forme d'exemples concrets.

En face de ces items un carré de neuf cases permet à l'enfant de marquer d'une croix sa réponse positive. Si, en fin de trimestre, l'élève coche une case, cela signifie qu'il a eu ou vécu une expérience nouvelle dont il souhaite garder la trace. Ce carré de neuf cases est prévu pour une utilisation du portfolio pendant trois ans avec une mise à jour trimestrielle (soit 9 mises à jour).

Lorsque l'élève a coché une case, on l'encourage à mettre dans son dossier un document de son choix correspondant à la rubrique concernée (photographies, documents authentiques ou photocopiés, illustrations diverses, souvenirs, etc.).

Un bref espace de lignes pointillées lui donne la possibilité de préciser ou d'ajouter quelques détails.

Nota : périodiquement les élèves sont amenés à enrichir leur dossier et, éventuellement, à remplacer certains documents par d'autres. Certains de ces documents peuvent avoir un caractère strictement personnel et une valeur de souvenir. Plus encore que le support dur du portfolio, le dossier reste la stricte propriété de l'élève et c'est à lui de décider s'il souhaite ou non le faire voir ou le communiquer à autrui. Si cette condition est respectée, la mise en commun de certains documents des dossiers dans un groupe classe peut être d'une grande richesse pédagogique et même s'inscrire dans un projet d'exposition ou d'échange.

* LE PASSEPORT

Cette page comprend:

- les objectifs du portfolio *«Le portfolio pour quoi faire ?».* Les cinq points doivent être expliqués et commentés avec la classe lors de la première présentation du portfolio.
- des indications de caractère administratif sur les études suivies par l'élève. Cette partie doit être complétée par le professeur.

La partie «PASSEPORT» des portfolios destinés à des apprenants plus âgés consigne les examens, certifications et diplômes obtenus. Dans **«Mon premier portfolio des langues»,** il n'y a pas lieu d'indiquer autre chose que la ou les langues étudiées ainsi que les rythmes et le volume des enseignements.

* La BIOGRAPHIE LANGAGIÈRE (pages centrales)

Sur le plateau central, l'élève estime lui-même ses compétences (seul ou avec l'aide du professeur, voir ci-dessous «L'aide à l'auto-évaluation»). Il réfléchit sur ce qu'il est capable de faire dans les langues qu'il connaît ou qu'il étudie, dans les quatre capacités classiques : écouter, parler, lire, écrire.

À chaque angle du plateau, chacune de ces quatre capacités est représentée par un itinéraire progressif, rappelant le jeu de marelle, qui part d'un angle du plateau vers le centre.

Chaque «marelle» comprend neuf cases qui exemplifient les progrès de la compétence communicative, allant de ses tous débuts à une compétence de communication qui définit le niveau de fin d'école primaire.

Les tâches décrites dans ces «marelles» sont ordonnées de façon concentrique (de l'extérieur vers le centre) suivant une progression correspondant à une complexification croissante de la compétence linguistique requise.

Les neuf tâches décrites pour chaque marelle correspondent aux niveaux A1 et A2 du *Cadre de référence* du Conseil de l'Europe.

La terminologie des échelles de niveau du Conseil de l'Europe a été adaptée de façon à ce que les descripteurs du Cadre de référence soient compréhensibles par les enfants. Chaque descripteur a donné lieu à une reformulation sous forme de tâche communicative à réaliser.

Attention : ces tâches et leurs descripteurs ne constituent pas un référentiel canonique à respecter dans un programme d'enseignement. Elles n'ont pour but que d'illustrer à titre d'exemple des paliers d'acquisition de la compétence communicative. C'est pour cela qu'à chaque niveau figure une case vide dans laquelle l'élève peut inscrire une autre activité langagière qu'il se juge capable de réaliser : telle est la fonction des cases vides *«Je peux aussi»*.

Sur les côtés du plateau sont indiquées quatre tâches qui impliquent l'interaction entre les capacités :

- écouter parler
- parler lire
- lire écrire
- écrire écouter

Cette configuration ne permet pas de faire figurer les tâches impliquant les interactions «écouter - lire (compréhension orale et écrite)», par exemple : comprendre un film sous-titré; et «parler - écrire», par exemple : dicter en épelant. Dans la réalité des échanges entre deux personnes, ces deux dernières interactions sont beaucoup plus rares que les quatre précédentes.

L'aide à l'auto-évaluation

Estimer ses propres compétences pour la première fois de sa vie est une tâche difficile à mener, autant pour un adulte que pour un enfant.

Il est donc souhaitable de préparer l'élève à l'auto-évaluation que lui propose le plateau du portfolio.

Selon la compétence visée et en fonction du niveau, le professeur pourra soit poser des questions à l'élève («Est-ce que tu penses que tu es capable de décrire ta famille ?», «Est-ce qu'à ton avis, tu peux, sans te tromper, écrire une liste de choses à acheter ?», etc.), soit lui proposer des fiches d'auto-évaluation de la compétence visée. Des exemples de fiches sont disponibles en annexe.

L'utilisation des fiches d'auto-évaluation comporte de nombreux avantages. Ces fiches permettent entre autres :

- de faire réfléchir l'enfant sur des critères concrets (Par exemple, pour la compétence «Savoir décrire sa famille», l'élève pourra s'interroger sur «je suis capable de décrire ma mère», ou sur «je peux parler du métier de ma soeur», ou encore sur «je peux dire où habitent mes grands-parents»);
- de garder une trace de la réflexion de l'enfant sur ses compétences. Cela permet, en fonction de l'emplacement des croix («Je peux le faire sans difficulté» ou «je commence seulement à pouvoir le faire»), de lui faire comprendre qu'il s'est sous-estimé ou surestimé;
- de répéter cette activité à des dates différentes pour faire prendre conscience à l'élève de ses progrès.

On le voit, ce type de réflexion est formateur. On peut réellement parler ici d'évaluation «participative», car elle ne cherche pas à noter la performance de l'élève mais à l'informer sur ce qu'il sait faire et sur ce qui lui reste à apprendre pour savoir faire.

La vérification des résultats de l'auto-évaluation peut prendre la forme d'un jeu de rôles ou d'une simulation de la tâche communicative sur laquelle l'élève est amené à se prononcer.

Le marquage des progrès

Le marquage des progrès et des acquisitions est effectué par l'élève à l'aide de gommettes de couleurs.

On utilisera une couleur différente pour chaque langue étudiée à l'école ou pratiquée à l'extérieur. Mon premier portfolio permet de visualiser, en parallèle, les compétences de l'élève dans quatre langues différentes.

Après avoir complété sa fiche d'auto-évaluation, et après vérification par le professeur de la maîtrise de cette compétence, l'élève colle une gommette en face de la case où figure la tâche évaluée.

* Exemple au niveau A1 (première année)

Après utilisation de la fiche d'auto-évaluation, ou après discussion avec le professeur, puis vérification plus formelle à l'aide d'un exercice, l'élève, si sa compétence est prouvée, peut coller, à côté de la case de la marelle concernée, une gommette de couleur. La couleur sera différente pour chacune des langues qu'il pratique ou apprend.

Sur cet exemple, l'élève a prouvé sa compétence à parler de l'endroit où il habite et des gens qu'il connaît en deux langues différentes.



Répartition des gommettes

Suivant l'importance donnée à telle ou telle capacité, la répartition des gommettes visualisant les acquisitions sera différente. Il est évident qu'un élève suivant un enseignement essentiellement centré sur l'oral (compréhension et production) pourra placer davantage de gommettes correspondant à ces capacités que dans les marelles concernant l'écrit. En revanche, un enseignement plus intensif, de type bilingue, a de fortes chances de faire apparaître une répartition plus équilibrée.

* Rythme des séances consacrées au portfolio

Le rôle du portfolio n'est pas de se substituer aux activités d'apprentissage mais de les accompagner.

Nous suggérons deux séances de présentation du portfolio aux apprenants : une séance pour expliquer l'utilisation du plateau de la BIOGRAPHIE LANGAGIÈRE, une autre séance pour la composition du DOSSIER «Mes contacts avec d'autres langues et d'autres cultures». Ces séances ont pour but de familiariser les élèves avec le portfolio et de répondre à leurs interrogations et à leurs questions.

Par la suite une à deux séances par trimestre seront suffisantes, pour l'auto-évaluation et pour la tenue du dossier. Un espacement de ces séances est souhaitable pour que les élèves puissent prendre conscience de leurs progrès.

Les séances de mise à jour du portfolio gagneront à être faites en petits groupes de travail, favorisant ainsi les discussions entre les élèves.

*Utilisation du portfolio pour l'apprentissage du français langue étrangère

Pour des apprenants français engagés dans un apprentissage précoce de l'anglais ou de l'allemand, les consignes du portfolio, rédigées de façon aussi simple que possible, ne posent guère de problème de compréhension.

En revanche, pour les élèves étrangers apprenant le français, et, à plus forte raison, dans la situation où le français ne serait ni la langue maternelle ni la langue cible, les consignes devront impérativement être traduites dans la langue des apprenants.



DOCUMENTS ANNEXES

Lettre aux parents

• Exemples de fiches d'auto-évaluation

: je peux le faire sans difficulté

: je commence à pouvoir le faire : je ne peux pas encore le faire

• Grille détaillée des niveaux du Conseil de l'Europe

Lettre aux parents

Chers parents,

Votre enfant a reçu à l'école son «premier portfolio des langues» qui a été conçu spécialement pour lui.

Il va vous le montrer et vous expliquera mieux que nous ce que c'est et ce qu'il va en faire.

Ce portfolio n'est pas un carnet scolaire : il ne comportera pas de notes. Ce n'est pas non plus un questionnaire servant à faire des statistiques.

C'est son carnet de bord à lui, pour son voyage de découverte des langues de l'Europe et du monde, destiné à le motiver et à garder la trace de ses curiosités, de ses efforts et de ses progrès.

Aidez-le à en prendre soin et à enrichir le dossier où il va commencer à conserver les documents, les photos et les images de ses découvertes.

S'il a dans sa famille des parents qui parlent la langue d'un autre pays ou une langue de la région, encouragez-le à faire valoir cette richesse.

Ce portfolio a déjà été expérimenté par plusieurs milliers d'écoliers qui l'ont trouvé intéressant et utile.

Quand il sera plus grand, votre enfant utilisera d'autres portfolios adaptés à son âge, qui l'aideront à voyager et à se faire des amis dans le monde entier, puis, plus tard, à trouver du travail, car connaître plusieurs langues est aujourd'hui un atout personnel et professionnel très important.





1				
C	C	0	IR	C
C	_		1 1	C

NOM:	DATE :
10111	D, (=

Maîtrise de la compétence :

ÉCRIRE UNE PETITE LETTRE AMICALE Niveau A2+

	LA	NGUE	1	LANGUE 2			LANGUE3		
	0	☺	8	©	<u> </u>	⊗	©	<u> </u>	8
1. écrire quelques mots pour m'adresser à la personne à qui j'écris.									
2. faire une phrase pour donner de mes nouvelles.									
3. faire une phrase pour demander des nouvelles.									
4. faire une phrase pour dire le temps qu'il fait.									
5. faire une phrase pour expliquer ce que je vais faire dimanche prochain.									
6. faire une phrase pour prendre congé.									

É	C	0	U	7	E	R
_	$\overline{}$	ullet	v	•	_	$\overline{}$

NOM:	DATE :

Maîtrise de la compétence:

COMPRENDRE UNE HISTOIRE COURTE Niveau A2+

	LA	NGUE	Ē 1	LANGUE 2			LANGUE3		Ξ 3
	0	☺	8	0	☺	③	\odot	<u> </u>	8
1. repérer tous les personnages.									
2. repérer les lieux où l'histoire se passe.									
3. repérer l'époque où l'histoire se déroule.									
4. repérer ce qui arrive aux personnages.									
5. raconter cette histoire à quelqu'un.									
6. dire si l'histoire me plaît.									

PARLER

OM:	DATE:
-----	-------

Maîtrise de la compétence:

PARLER DE MA FAMILLE Niveau A2+

	LA	LANGUE 1		LANGUE 2			LANGUE3		
	\odot	☺	8	0	<u>(i)</u>	⊗	©	☺	8
1. décrire mon père, ma mère, mes grands- parents ou quelqu'un de ma famille.									
2. dire si j'ai des frères ou des sœurs, leurs noms, leurs âges, ce qu'ils font.									
3. parler du métier que fait quelqu'un de ma famille.									
4. parler des goûts de quelqu'un de ma famille.									
5. dire où habitent les membres de ma famille.									



É	C	<u> </u>	11	7	E	Q
C	L	U	v	•	C	К

NOM: DATE:

Maîtrise de la compétence :

EXPLIQUER UN JEU Niveau A2+

	LA	LANGUE 1		LANGUE 2			LANGUE 3		: 3
	<u></u>	<u> </u>	⊗	\odot	<u> </u>	8	<u> </u>	(2)	8
1. donner les règles du jeu (qui commence, combien de joueurs, qui fait quoi, combien de temps ça dure, à quel moment on gagne)									
2. expliquer comment on commence le jeu.									
3. expliquer le déroulement du jeu.									
4. dire ce qu'on n'a pas le droit de faire.									
5. expliquer autrement si on ne me comprend pas.									

		A1	A2	B1
C O M P R E	Écorter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environne- ment concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moimême, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.
N D R E	ine	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les petites publicités, les prospec- tus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.
p A R	Prendre part à une conversation	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situa- tions que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans un pays où la langue est par- lée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).
L E R	S'exprimer orale- ment en continu	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'ha- bitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon acti- vité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux m'exprimer de manière simple pour raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et les explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.
É C R I R	Écrine	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par ex. de remer- ciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéres- sent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire des expé- riences et des impressions.



B2	C1	C2
Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévi- sion et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une œuvre littéraire.
Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et cou- ramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des rela- tions sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour que cela passe presque inaperçu.
Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en dévelop- pant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylis- tiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre litté- raire.



